



Edition 2019  
Activités année 2018

# ECOLE DU CHAT LIBRE VALS D'YERRES ET DE SEINE

Protection et non-prolifération féline  
Association loi 1901 d'intérêt général

Sommaire	page
Editorial	2
Assemblée générale 2018	3
Manifestations	
Résultats 2018	
Les aventures de Noisette	4
L'adoption de Muscade	
La vie du chat à l'extérieur	5
Trufette, mascotte de Truffaut	
Stérilisation et identification	6-7
Centenaire de la Grande Guerre	8
Installation d'un enclos	
Sauvetage de Kali	9
Installation de niches	
Histoire de Blue	10
Chatons en famille d'accueil	
Loulou et Vagabond	
Le chocolat: un poison	
Quelques adoptions	11
Et en attente d'adoption	12

## Calendrier 2019

13 avril	Assemblée Générale Yerres
19 mai	Journée d'adoption Yerres
20 octobre	Journée d'adoption Yerres
décembre	Journée d'adoption Brunoy

***Vous pouvez nous aider en devenant bénévole ou famille d'accueil.***

## PREMIER MÉCÉNAT POUR L'ASSOCIATION

M. Stéphane MORELIERAS des agences immobilières L'ADRESSE de Yerres et de Brunoy souhaitant soutenir une action de protection animale, s'est rapproché de notre association et a proposé de nous aider sous la forme du mécénat.



Une convention de mécénat a été signée à l'agence immobilière L'ADRESSE de Yerres le 16 février 2018 en présence de M. Olivier CLODONG, maire de Yerres, de Carole PELLISSON, conseillère municipale déléguée à la Cause Animale, du personnel des agences L'ADRESSE de Yerres et de Brunoy, et des membres du conseil d'administration de l'Ecole du Chat Libre Vals d'Yerres et de Seine. Stéphane MORELIERAS et le personnel des agences immobilières L'ADRESSE Investem de Yerres et Brunoy, soutiennent financièrement l'Ecole du Chat Libre Vals d'Yerres et de Seine et se font le relais d'information de ses actions.



tél : 06 23 02 58 97  
email : [courrier@chatlibre.org](mailto:courrier@chatlibre.org)  
web : [www.chatlibre.org](http://www.chatlibre.org)

Maison des Associations  
place Saint Rémy  
91210 DRAVEIL

Adresse postale :  
10 rue de Concy  
91330 YERRES

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

n° W912001377

Siret 489 114 173 00011

## Editorial

Chaque année, nous sommes confrontés à de nombreux abandons et 2018 n'aura pas échappé à la règle : c'est le « Tonneau des Danaïdes ».

Nous avons l'impression, que plus nous faisons stériliser, plus il y a de naissances.

Les particuliers qui négligent ou refusent de faire stériliser leurs animaux n'ont pas conscience de la détresse animale que cela occasionne.

Les chatons, à la suite de cette négligence, sont souvent jetés dans une poubelle, enfermés dans un sac plastique, ou un carton déposé en catimini dans des lieux peu fréquentés pour éviter qu'ils soient secourus. Imaginez l'atroce angoisse de ces pauvres petits félins en attente d'une mort programmée.

L'année passée, 459 chats sont passés par l'association.

Après stérilisation, identification et déparasitage, 120 ont été remis sur leur territoire, car ils étaient trop sauvages pour être adoptés, mais 279 chats ont eu la chance de trouver un foyer, soit 127 chats adultes et 152 chatons adoptés.

Malheureusement, 13 chats n'ont pas survécus pour diverses raisons, maladie, cachexie ou encore victimes d'accident.

Il reste 47 chats encore en attente d'adoption dans nos familles d'accueil. Espérons qu'ils trouveront rapidement un toit accueillant pour oublier les misères que la vie leur a infligées.

Je voudrais remercier tous nos bénévoles qui ne comptent pas leur temps, pour s'occuper de nos petits protégés. De ceux, qui se lèvent tôt et se couchent parfois très tard pour aller trapper, malgré les intempéries.

Merci aux municipalités de Yerres et de Brunoy, qui nous permettent depuis plusieurs années, de tenir nos trois grandes journées d'adoption annuelles en mettant à notre disposition une salle appropriée pour accueillir ces événements.

Je remercie également le Conseil Départemental, pour son fidèle soutien.

Je n'oublie pas tous nos adhérents et généreux donateurs, ainsi que nos vétérinaires partenaires, sans qui nous ne pourrions fonctionner et cela depuis maintenant 17 années au service des matous.

Vous le savez, l'École du Chat Libre Vals d'Yerres et de Seine est reconnue d'intérêt général. A ce titre, les dons qu'elle reçoit sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu.

Elle peut aussi être bénéficiaire d'assurance vie.

Merci à vous tous de continuer à nous soutenir par vos dons et vos adhésions, afin de nous permettre de sauver et de soigner encore et toujours plus nos petits protégés.

Marie-Josée DANELLI  
Présidente bénévole

## Assemblée générale 2018

Notre assemblée générale 2018 s'est tenue le 7 avril dernier à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres.

M. Olivier CLODONG maire de Yerres, Mme Nicole LAMOTH première adjointe, Mme Carole PELLISSON conseillère municipale déléguée à la Cause Animale et Mme Paule FONTANIEU conseillère municipale nous ont fait l'honneur de leur présence.

M. Bruno GALLIER maire de Brunoy, M. Georges TRON maire de Draveil, M. Bernard NUSBAUM et Mme Danièle ROUSSEAU-NUSBAUM conseillers municipaux de Yerres s'étaient excusés de ne pas pouvoir être présents.

En présence de plus de 70 personnes, nous avons présenté le bilan de l'année passée et élu le nouveau conseil d'administration.

Une administratrice a évoqué le sacrifice des animaux aux cotés des soldats pendant la Guerre 14/18, ce qui a ému l'assistance.

Un goûter a fait suite à l'assemblée générale, ce qui a permis aux personnes présentes d'échanger avec beaucoup de sympathie dans une ambiance très chaleureuse.

Nous remercions la municipalité de Yerres qui nous a permis de tenir notre assemblée générale comme chaque année dans ce très beau cadre de l'Orangerie de la Grange au Bois.

### Conseil d'Administration

Présidente: Marie-Josée DANELLI  
Vice-Présidente: Monique LEBORGNE  
Vice-Présidente: Sara BAHIA  
Trésorier: Jean-Michel GENTY  
Secrétaire: Janick PINTO  
Secrétaire adjointe: Hélène HODENCQ

Administratrices: Caty d'ANDREA  
Sonia HARBAOUI  
Christine THOMAS

Contrôleur  
aux comptes: Serge MASSON

## Les chiffres de l'année 2018

Les adoptions dans nos familles d'accueil et lors de nos trois journées d'adoption, 13 mai et 21 octobre à Yerres, 2 décembre à Brunoy, ont permis de faire adopter 152 chatons et 127 chats.



ANNÉE	CHATS LIBRES Chats errants stérilisés et identifiés relâchés sur leur territoire	CHATONS ADOPTÉS Chatons identifiés qui seront stérilisés à 6 mois	CHATS ADOPTÉS Chats stérilisés et identifiés	CHATS en attente d'adoption	CHATS décédés	TOTAL ANNUEL
2018	120	152	127	47	13	459

## Aventure et mésaventure de Noisette

Cette petite chatte avait choisie le jardin d'une de nos famille d'accueil pour y terminer sa gestation.

Michèle et René, l'on fait rentrer chez eux et quelques jours après son arrivée, à leur grande surprise, cette maman chatte a donné naissance à huit petites boules de poils ce qui arrive très rarement.

Dans le confort douillet de cette maison sous les yeux bien veillant de ses protecteurs, elle a élevé ses huit petits à l'abri de tous les dangers.

Aujourd'hui, ses huit bébés ont été adoptés.

**Noisette** une jolie et gentille chatte tricolore a été une bonne maman, attentive et patiente avec ses petits plein de vie.

Mais voilà, Noisette un beau matin, a fait une mauvaise rencontre. Pour sa première sortie, elle a été percutée très violemment par un véhicule, qui bien sûr, ne s'est pas arrêté pour lui porter secours.

Heureusement sa bonne étoile a voulu que Michèle, qui allait faire ses courses et qui l'avait hébergée, soit passée tout près de la voiture en stationnement où Noisette s'était réfugiée après son accident. Entendant miauler, Michelle s'est penchée et a aperçu la chatte, qui ne pouvait plus bouger.

Sans hésiter elle a réussi à extraire la minette de dessous cette voiture et sans perdre de temps, elle l'a emmenée chez notre vétérinaire qui a diagnostiqué une double fracture du bassin et un tibia cassé.

Noisette a été immobilisée, en cage de convalescence pendant plus de deux mois.

Pour sa convalescence, elle a trouvé le confort et le calme de la maison de ses sauveurs qui sont à nouveau, aux petits soins pour cette belle et adorable minette, qui malgré ses douleurs, ronronne de reconnaissance dès que l'on s'approche d'elle.

Noisette a été adoptée lors de notre grande journée d'adoption, du mois de décembre dernier et nous avons de bonnes nouvelles. L'adoptante est ravie d'avoir porté son choix sur cette adorable petite chatte, qui a tout de suite su se faire aimer.

MJD



---

## Une belle adoption

**Muscade** a vécu pendant 10 ans auprès de ses maîtres et elle était très heureuse.

Malheureusement, le Monsieur est décédé il y a deux ans et son épouse l'été dernier.

Cette petite chatte a été recueillie par une personne de la famille. Hélas, cela ne se passait pas très bien avec les autres chats de la maison.

Nous avons donc récupéré Muscade pour la placer dans une de nos famille d'accueil.

Quelques mois plus tard, une jeune femme appelle l'association. Sa maman venait de perdre sa chatte et elle cherchait une minette pour lui tenir compagnie.

Muscade a donc été présentée à cette dame qui attendait avec impatience de pouvoir donner tout son

amour à une minette plus toute jeune. La chatte s'est tout de suite sentie à l'aise et nous avons de très bonnes nouvelles de Muscade, qui comble de joie et de bonheur les journées de son adoptante.

MJD



## Que fait votre chat lorsqu'il s'absente de la maison ?

Grâce aux GPS et caméras utilisés par les scientifiques sur une cinquantaine de chats, nous en savons maintenant un peu plus sur les activités extérieures de nos boules de poils.

### 1 - Il parcourt son territoire

Chaque chat possède un territoire plus ou moins grand. Les chats non stérilisés en ont un plus grand car régulièrement en recherche de partenaires. Ce territoire est divisé en plusieurs zones et pour pouvoir prévenir les autres chats que c'est une « propriété privée », notre félin les marque olfactivement (par des phéromones) et visuellement (par des griffades).

### 2 - Il rend visite à d'autres foyers

Bien que le chat soit territorial, il peut avoir un foyer principal, le vôtre, mais aussi plusieurs petits « foyers secondaires » où il aime se rendre parfois s'il y trouve de l'attention ou des friandises. Si la plupart des chats vivent très bien sans la compagnie d'autres congénères, il arrive aussi que certains se fassent des copains et apprécient leur compagnie, au moins pour une partie de la journée.

SB



---

## Un bel exemple

Le magasin Truffaut qui nous accueille pour nos collectes de fin d'année, a découvert une petite chatte qui s'était réfugiée dans la jardinerie du magasin. Cette minette étant gestante, le responsable du magasin ainsi que son personnel ont décidé de la garder et de la protéger. Ainsi, elle a pu mettre bas ses chatons, les élever et lorsqu'ils ont été sevrés, les petits ont été adoptés.

Depuis la chatte est restée chez Truffaut. Elle est devenue la "Mascotte" du magasin. Tout le personnel, sensible au bien être animal, s'occupe d'elle, en lui prodiguant les soins dont elle a besoin, la nourriture sans oublier les câlins.

**Truffette**, ainsi baptisée, est une petite chatte adorable, heureuse et libre de se promener là, où elle a choisi de vivre.

Voilà un bel exemple à suivre.

MJD



# Stérilisation et identification des chats errants ou domestiques: des nécessités absolues !

## Ces deux sujets sont au cœur de l'action menée par ECLVYS

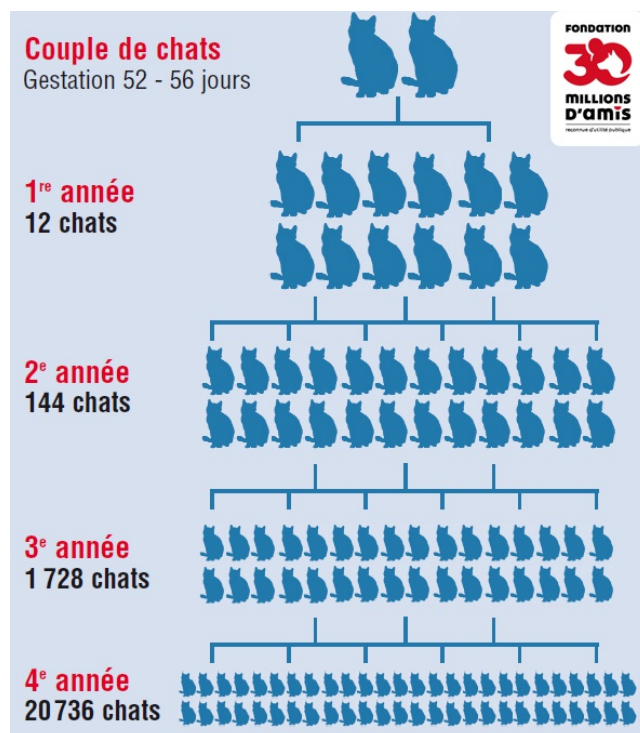
### Stérilisation

La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de maîtriser leur population en contrôlant leur reproduction.

**Un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans.**

Une solution a fait ses preuves : **la stérilisation.**

Née du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est non seulement inefficace contre la pullulation, mais aussi d'une grande cruauté; cette pratique, reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), respecte la sensibilité de nos concitoyens devant la vie des animaux de compagnie.



Pour les propriétaires de chat domestique qui resteraient septiques sur son bien-fondé, la stérilisation des chats offre aussi quelques autres avantages :

- Diminution de l'apparition des maladies (contamination par sida/leucose, tumeurs mammaires et mastoses, infections utérines, tumeurs ovariennes, contrôle du diabète)
- Pas de besoin de maternité ressentie pour les femelles (induit par les hormones) et par conséquent, pas de manque après intervention et pas de nécessité d'une portée avant intervention.
- Lutte contre le marquage urinaire
- Diminution des conflits entre chats
- Réduction du vagabondage
- Arrêt des manifestations comportementales liées aux chaleurs
- Et enfin et **SURTOUT** régulation des populations de chats errants !

### Identification

Rappelons que l'identification des chats est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux à partir du 1er janvier 2012.

L'identification est à la charge du cédant, que l'animal soit acquis auprès d'un éleveur, d'une animalerie ou encore d'un particulier.

En dehors de toute cession, l'obligation l'est également pour les chats de plus de 7 mois.

La loi précise que :

*« est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ».*

Récupéré par la fourrière et par manque de place, le chat peut être euthanasié.

Si par exemple un cas de rage est déclaré, comme cela a été le cas en 2014 en banlieue parisienne avec un chaton ramené illégalement du Maroc et porteur de la rage, tout animal trouvé errant et non identifié encoure l'euthanasie.

Un risque de fugue n'est pas à sous-estimer ou à écarter totalement.

De plus, on ne sait jamais si l'on sera un jour amené à devoir se déplacer avec son animal.

Depuis 17 ans sur le terrain, l'ECLVYS et ses bénévoles mènent une campagne dévouée, stérilisent, identifient des chats errants et évitent leur euthanasie avec le soutien de certaines municipalités, de grandes fondations nationales et de vétérinaires.

Ne serait-ce qu'en sensibilisant et responsabilisant les gens autour de vous sur ces sujets, vous contribuerez efficacement à l'amélioration de la condition féline dans nos quartiers.

Vous pouvez aussi aider l'ECLVYS par votre engagement ou vos dons aussi modestes soient-ils.

Les vétérinaires de proximité aux côtés de ECLVYS

Sources documentaires: Fondation 30 Millions d'amis / I-Cad

---

## **Législation concernant les chats errants**

Article L211-27 du code rural et de la pêche maritime modifié par l'ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3

"Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent.

Ces dispositions ne sont applicables que dans les départements indemnes de rage. Toutefois, sans préjudice des articles L. 223-9 à L. 223-16, dans les départements déclarés officiellement infectés de rage, des dérogations peuvent être accordées aux communes qui le demandent, par arrêté préfectoral, après avis favorable de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail selon des critères scientifiques visant à évaluer le risque rabique."

## Centenaire de la Grande Guerre

En 2018 nous avons commémoré, comme vous le savez, le centenaire de la « Grande Guerre », celle de 1914-1918.

Durant ce terrible conflit, qui a vu disparaître et anéantir des familles entières, il faut également se rappeler que 14 millions d'animaux ont été enrôlés sous les drapeaux et parmi eux, 120 000 furent décorés pour faits de guerre.

(Ces chiffres ont été communiqués par le Secrétariat d'État à la Défense Chargé des Anciens Combattants)

Lors de cette tragédie, les pigeons porteurs des messages, les chiens infirmiers et les chats qui eux partageaient leur vie avec les soldats dans les tranchées avant que les hommes n'en sortent pour monter à l'assaut, étaient sortis des abris pour détecter les gaz envoyés par l'ennemi et diffusés au sol .

Si ces animaux tombaient asphyxiés les soldats ne s'aventuraient pas hors des tranchées et attendaient la dissipation de ces gaz mortels.

Les chevaux quant à eux, étaient également présents pour transporter l'armement, les munitions et la nourriture.

Les animaux ont eu un rôle prépondérant aux cotés de nos « Pioupiou » (non donné aux soldats) et nous devons être reconnaissants de ce qu'ils ont apportés et ce qu'ils nous apportent encore aujourd'hui, car chaque jour qui passe, un animal sauve un être humain, qu'il s'agisse de chien d'avalanche, chien terre-neuvas, chien détecteur de mines, de recherche de personnes disparues, auxiliaire des forces de l'ordre, guide d'aveugles, etc.

Dois-je pour terminer, parler des animaux qui sont sacrifiés pour notre bien être, dans les laboratoires pharmaceutiques, mais aussi pour les cosmétiques et la fourrure ?

C'est notre devoir, celui de l'équipe de l'École du Chat de rappeler et de se souvenir, du rôle essentiel qu'ont tenu et tiennent encore, les animaux dans notre vie de tous les jours.

Nous devons pour cela les respecter, les protéger et les aimer (comme ils nous aiment).

La ville de Yerres, les a honorés en inaugurant une plaque commémorative à la mémoire des animaux « Morts pour la France », à la Grange au Bois le 4 octobre dernier, lors de la journée mondiale des animaux

MJD



---

## Installation d'un enclos

Un couple avait fait appel à l'association, il y a environ 4 ou 5 ans, pour faire stériliser et identifier des chats qui s'étaient installés dans leur propriété.

Ces personnes avaient accepté de garder ces chats, qui avaient choisi d'établir leur lieu de vie chez eux.

Cet été, ils ont du vendre leur maison pour partir en province et il leur était impossible d'emmener tous ces chats.

L'association a installé un vaste enclos dans le jardin de Philippe et Christine qui ont accepté de les prendre chez eux, afin que ces chats ne se retrouvent pas chassés par les nouveaux propriétaires et soient livrés à eux même.

MJD





## Sauvetage de KALI

Ce gentil chat a été trouvé dans un sac poubelle. Une personne voyant que ce sac bougeait un peu l'a ouvert et a découvert ce chat en très mauvais état. Après nous avoir alerté, nous l'avons emmené chez l'un de nos vétérinaire, qui a diagnostiqué une fracture des deux coudes, les pattes avant et les doigts écrasés, ainsi qu'une fracture palatine (fracture du palais).

Il était dans un état "cadavérique".

Après une enquête de voisinage, le chat était utilisé comme reproducteur et il «serait tombé» du 7ème étage. Le propriétaire n'a pas voulu le reprendre vu l'état de son chat.

Visiblement en plus de ses malheurs, **Kali** souffrait de la faim.

Nous l'avons soigné, puis gardé pendant deux mois et demi en cage de convalescence.

Il restera malheureusement un peu handicapé ayant quelques difficultés à se déplacer.

Il boite, mais cela ne l'empêche pas d'être un adorable et splendide chat affectueux au possible.

Il est à présent en famille d'accueil et attend avec impatience un nouveau et chaleureux foyer.

MJD



---

## Installation de niches dans une résidence

Certaines personnes peu scrupuleuses, déménagent en laissant leurs vieux meubles, ou objets sur le trottoir.

Hélas, parfois les chats en font partie.

Une habitante a alerté l'association, car depuis quelque temps elle a remarqué plusieurs chats sociables et affamés dans la résidence.

Les résidents se sont plaints, car des personnes attristées par cette situation donnaient à manger à ces pauvres chats, mais ils déposaient les gamelles ça et là, sans songer à les retirer.

Nous avons donc pris contact avec le conseil syndical de cette résidence pour leur demander l'autorisation d'installer des niches, afin que ces chats puissent y trouver refuge, pour dormir et se nourrir.

Avec leur accord, nous avons donc dissimulé des abris parmi la végétation et les chats ont tout de suite compris qu'il s'agissait du lieu de nourrissage.

Les résidents sont satisfaits de la situation, car désormais, il n'y a plus de gamelles qui traînent et les chats vivent en liberté tout en étant protégés.

Merci au conseil syndical pour sa compréhension, qui nous a permis d'améliorer le sort de ces chats tout en respectant le lieu de vie des résidents.

MJD



## La confiance ne se gagne pas en un jour

**Blue** est un chat d'un an qui a été adopté à l'âge de deux à trois mois à une association. Les adoptants ont décidé de l'abandonner en le déposant loin de leur domicile.

Nadine l'a trouvé errant en bas de son immeuble triste et affamé, certainement depuis plusieurs semaines.

Elle s'est retrouvée famille d'accueil provisoire et elle a pu le remettre « sur pattes ».

Blue s'apercevra, on l'espère, que tous les humains ne sont pas des ingrats à mettre dans le même sac que ceux qui, une fois le "coup de foudre" passé, jettent leur chat comme ils jetteraient un Kleenex !

ML



## Une jeunesse heureuse

C'est un bonheur d'avoir en famille d'accueil des chatons et leur maman, qu'elle soit sauvage ou pas. Ces mamans sont des modèles de patience, elles nourrissent, apprennent l'hygiène la plus rigoureuse, jouent, récompensent, en un mot elles éduquent leurs petits.

Lorsqu'elles découvrent que nous les observons, on dirait qu'elles comprennent que nous leur demandons l'autorisation

de prendre les petits pour jouer avec eux, et nous sommes les plus heureuses des familles d'accueil. Ces petits chatons choyés par leur mère et entourés de notre affection, seront plus tard les meilleurs chats du monde !

ML



## L'amour libre !

Lorsque **Loulou** arriva chez nous dans le garage, toute blanche, toute maigre, méfiante, elle trouva un compagnon **Vagabond** arrivé comme son nom l'indique dans les mêmes conditions ... il y a trois ans.

Depuis six mois ces deux là ne cessent de se tourner autour, de se faire des caresses, un couple de chats libres qui s'aime et qui ne feront jamais de chatons. Peu à peu l'un entraînant l'autre, ils se rapprochent de nous et acceptent d'être caressés.

L'amour n'est pas dans le pré, mais dans le garage.

ML



## Le chocolat: un poison pour les animaux de compagnie

Le chocolat est un poison qui peut être mortel pour les chats, les chiens, furets et petits rongeurs. Il contient de la théobromine, un alcaloïde qui agit sur le système nerveux central et le système cardio-respiratoire.

Les premiers signes de l'intoxication sont une agitation, des tremblements ou au contraire un abattement.

L'évolution durera de 12 à 24h, et selon la gravité, il y aura des troubles cardiaques et l'apparition d'un coma, puis la mort.

JMG

Les Centres anti-poisons vétérinaires en France:

Le Centre Antipoison Animal et Environnemental de l'Ouest (CAPAE-Ouest) - 44 NANTES 02 40 68 77 40

Le Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires (CNITV) - 69 MARCY L'ETOILE 04 78 87 10 40

## Quelques uns de nos chats adoptés ...



Chalumo et Chatouille 4 ans ½



Gribouille 9 ans



Isca 10 mois



Newton 4 ans ½

Odéon 7 mois



Némo 2 ans



Ninja 2 ans



Oursonne Wells 9 mois



Tigrou 1 ans ½



Nasha 1 ans ½

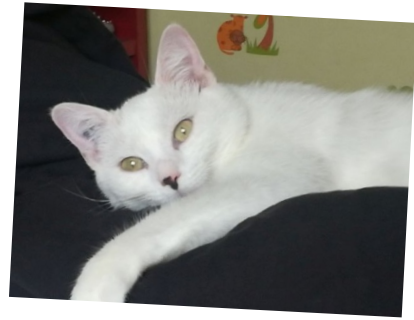


Joé 5 ans ½

## ... et ceux en attente d'adoption



Sushi 14 ans



Blanchette 2 ans



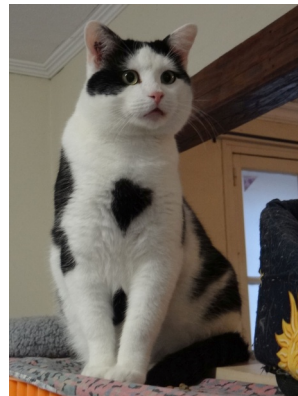
Chance 9 ans



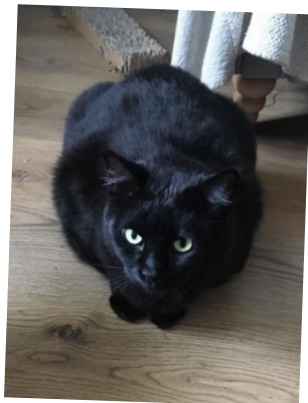
Tigrou 3 ans ½



Johanna 5 ans ½



Théo 2 ans ½



Berlioz 3 ans



Charly 5 ans

*Nous remercions l'imprimeur, qui nous a offert généreusement l'impression de ce journal et qui souhaite garder l'anonymat.*